

Consultance
EVALUATION A MI-PARCOURS
Projet TAWDE 2
Inclusion des enfants et jeunes
talibés au Sénégal et au Tchad

Table des matières

1	Contexte et justification	1
2	Sujet de l'évaluation.....	2
3	Objectif général de l'évaluation	3
4	Objectifs spécifiques	3
5	Critères et questions d'évaluation	4
6	Méthodologie	7
7	Cadre de travail	8
8	Livrables.....	8
9	Durée de l'évaluation	9
10	Budget de l'évaluation	10
11	Profil du prestataire	10
12	Constitution du dossier de consultation.....	11
13	Critères de sélection.....	12
14	Méthode de dépôt de candidature	13

1 Contexte et justification

Dans de nombreux pays africains à majorité musulmane, tels que le Sénégal et le Tchad, l'éducation coranique coexiste avec un système éducatif officiel souvent déficient. Ce cadre éducatif est également perçu comme un espace de socialisation pour les enfants, les adolescents et les jeunes adultes. Les apprenants des écoles coraniques, appelés talibés au Sénégal et mouhadjirines au Tchad, représentent un nombre significatif d'enfants et de jeunes qui n'ont pas un accès suffisant aux services sociaux de base. Bien que le nombre exact de ces enfants ne soit pas connu, il est largement reconnu qu'ils sont pléthoriques. Selon l'ONG Global Solidarity Initiative (2018), il y aurait environ 180 000 talibés à Dakar. De même, le Réseau des associations pour la protection des enfants au Tchad (Reaspet, 2024) estime que les mouhadjirines seraient plus de 10 000 à N'Djamena. Une grande partie de ces enfants et jeunes n'ont pas accès aux services essentiels tels que la santé ou l'assistance alimentaire. Ils sont souvent exclus des politiques nationales et des projets de développement, ce qui les rend plus vulnérables à la mendicité économique, à l'escroquerie, ou à l'enrôlement par des mouvements criminels. Les enjeux liés à cette situation concernent l'intégration scolaire et socioprofessionnelle, ainsi que l'amélioration des conditions de vie, afin de promouvoir une plus grande égalité des chances et de créer un environnement plus protecteur pour ces enfants et jeunes.

Dans ce contexte, le SIF a initié, entre 2020 et 2023, la première phase du projet « Inclusion des talibés au Sénégal et au Mali », communément appelé TAWDE, visant à améliorer de manière holistique l'intégration des enfants et jeunes apprenants des écoles coraniques dans leurs sociétés respectives au Mali et au Sénégal. Cette approche régionale (Mali-Sénégal) a été motivée par les problématiques de protection communes aux deux pays. Aussi, dans sa stratégie d'intervention, le SIF poursuit cette mission dans une seconde phase (2023-2026), en étendant ses efforts au Sénégal et au Tchad, couvrant 39 écoles coraniques, dont 32 au Sénégal et 7 au Tchad. Au Sénégal, l'objectif du projet TAWDE 2 est de continuer à accompagner les écoles coraniques partenaires du projet de la première phase, qui répondent encore aux critères de sélection, afin de consolider les acquis. En outre, le projet s'est étendu à 6 nouvelles écoles coraniques situées dans les zones d'intervention. Pour le Tchad, étant donné que le projet en est à sa première phase, il s'est agi d'intégrer 7 nouvelles écoles coraniques.

Le projet TAWDE 2 étant arrivé à mi-parcours, il est essentiel de procéder à une évaluation approfondie des progrès réalisés en vue d'atteindre les résultats escomptés. Cette évaluation vise non seulement à mesurer l'état d'avancement des activités, mais également à analyser la qualité de leur mise en œuvre. Elle permettra de tirer des enseignements clés pour renforcer l'efficacité des interventions durant la seconde moitié du projet. L'analyse portera sur plusieurs dimensions : la pertinence des actions par rapport aux besoins identifiés, l'efficacité dans l'atteinte des objectifs, l'efficience dans l'utilisation des ressources, les effets produits sur les bénéficiaires, ainsi que la durabilité des résultats, en particulier au sein des écoles coraniques. Une

attention particulière sera accordée à l'appropriation locale des initiatives et à leur potentiel de pérennisation au-delà de la durée du projet.

2 Sujet de l'évaluation

Titre	TAWDE : « Pour l'inclusion des talibés au Sénégal et au Tchad »
Durée totale de l'action	36 mois
Lieu(x) de l'action	Sénégal — Tchad
Date démarrage	01/11/2023
Date fin	31/10/2026
Objectif Général	Contribuer à améliorer l'inclusion des enfants et jeunes talibés au Sénégal et au Tchad
Objectif(s) Spécifique(s)	OS1 : Améliorer la protection et les conditions de vie des enfants et jeunes talibés bénéficiaires du projet ; OS2 : Favoriser l'inclusion éducative et socioprofessionnelle des enfants et jeunes talibés bénéficiaires du projet ; OS3 : Améliorer la connaissance et la prise en compte des enjeux d'inclusion des enfants et jeunes talibés dans les stratégies et politiques publiques au niveau local, national et international
Principaux partenaire(s) du projet	Fédération Nationale des Maîtres d'Ecole Coranique du Sénégal, Ministères de l'Education nationale, ONG CONCEPT, Conseil Supérieur des Affaires Islamiques du Tchad.
Groupe(s) cible(s)	Bénéficiaires directs : – Enfants et jeunes talibés : Au moins 2 125 enfants et jeunes talibés internes (dont 1 600 au Sénégal et 525 au Tchad) ; – Écoles coraniques : Au moins 39 (dont 32 au Sénégal et 7 au Tchad) – Maîtres coraniques partenaires : au moins 39 (dont 32 au Sénégal et 7 au Tchad) ; – Cadres de protection : au moins 44 (dont 38 au Sénégal et 6 au Tchad). Bénéficiaires indirects : – Les communautés environnantes des écoles coraniques partenaires du projet : au moins 3900 personnes ; – Les écoles formelles partenaires : au moins 20 écoles élémentaires ; – Les fédérations et organisations de maîtres d'écoles coraniques : au moins 3 ; – Les Ministères et les services techniques du Sénégal et du Tchad (ministère de l'Éducation nationale, ministère de la Formation professionnelle, de l'apprentissage et de l'insertion, ministère de la femme, famille et de la protection de l'enfant).

3 Objectif général de l'évaluation

De manière générale, l'évaluation portera sur l'ensemble des critères du CAD/OCDE, en mettant l'accent sur l'analyse du degré d'atteinte des résultats et objectifs fixés par le projet.

L'objectif principal de cette évaluation est d' « apprécier les progrès réalisés par le projet en vue de l'atteinte des résultats attendus et des objectifs définis ».

Dans cette perspective, l'évaluation devra fournir aux parties prenantes une analyse rigoureuse et objective des réalisations du projet à mi-parcours, en identifiant les succès, les défis rencontrés, ainsi que les facteurs ayant influencé la mise en œuvre. Elle devra également proposer des mesures correctives pertinentes, permettant d'orienter efficacement les interventions pour la seconde moitié du projet.

L'évaluation visera également à capitaliser les bonnes pratiques et les leçons apprises, afin d'alimenter la réflexion stratégique et d'optimiser les chances d'atteindre les objectifs finaux. Enfin, des recommandations claires, opérationnelles et directement exploitables seront attendues pour appuyer la prise de décision et renforcer l'impact et la durabilité des actions entreprises, notamment au sein des écoles coraniques.

4 Objectifs spécifiques

Plus particulièrement cette évaluation s'attèlera à :

- ✓ Apprécier dans quelle mesure le projet répond aux besoins réels et prioritaires des bénéficiaires, notamment les enfants et jeunes talibés, ainsi qu'aux enjeux identifiés dans les contextes nationaux du Sénégal et du Tchad ;
- ✓ Évaluer la pertinence et l'adéquation des stratégies, méthodes et modalités d'intervention adoptées pour atteindre les objectifs du projet ;
- ✓ Examiner la cohérence interne du projet (entre objectifs, activités et résultats) ainsi que sa cohérence externe avec les politiques nationales, les cadres stratégiques sectoriels et les interventions des partenaires techniques et financiers ;
- ✓ Analyser l'utilisation des ressources humaines, financières et matérielles, en mettant en relation les moyens mobilisés et les résultats obtenus (rapport coût/résultats) ;
- ✓ Évaluer le fonctionnement du dispositif de coordination du projet, la qualité de la gouvernance, ainsi que le niveau d'implication et de collaboration des parties prenantes (acteurs institutionnels, communautaires, ONG, etc.) ;

- ✓ Analyser le niveau de participation des bénéficiaires tout au long du projet, ainsi que leur perception et leur satisfaction vis-à-vis des services et changements apportés ;
- ✓ Apprécier dans quelle mesure les résultats obtenus sont susceptibles de se maintenir dans le temps, notamment à travers l'appropriation locale, le renforcement des capacités et l'intégration dans les systèmes existants ;
- ✓ Identifier les principales difficultés rencontrées au cours de la mise en œuvre, qu'elles soient d'ordre technique, institutionnel, financier ou contextuel ;
- ✓ Formuler des recommandations concrètes, réalistes et orientées vers l'action, en vue d'améliorer la performance du projet et de garantir l'atteinte des résultats escomptés dans la seconde phase.

5 Critères et questions d'évaluation

Critères d'évaluation :

L'évaluation appliquera les critères standards d'évaluation de pertinence, cohérence, efficacité, efficience et de durabilité. Une attention particulière sera portée à l'intégration des dimensions de genre, de diversité et de participation, qui devront être prises en compte à chaque étape du processus d'évaluation, tant dans l'analyse des données que dans la formulation des conclusions et recommandations.

Questions d'évaluation :

Les questions d'évaluation sont directement liées aux critères d'évaluation. L'évaluation portera sur un ensemble de questions clés, qui seront affinées et complétées par l'équipe d'évaluation lors de la phase de démarrage. Ces questions visent à mettre en lumière les principales leçons apprises et à évaluer la performance globale du projet TAWDE 2, afin d'éclairer les décisions futures, tant sur le plan opérationnel que stratégique.

Critères	Questions d'évaluation
Pertinence et cohérence	- Le projet répond-il de manière pertinente aux besoins prioritaires des bénéficiaires les plus vulnérables dans les zones d'intervention ? Jusqu'à quel point les stratégies d'interventions mises en place s'adaptent-elles à l'évolution des besoins de la population cible et comment s'adaptent-elles à leurs évolutions au fil du temps ? - Le projet, tel qu'il a été conçu, notamment dans les choix des bénéficiaires, des activités, du mode de financement et de partenariat, était-il pertinent pour atteindre les objectifs poursuivis, principal et spécifiques ? - Le projet est-il cohérent et complémentaire avec les stratégies publiques, les actions du SIF et celles des autres acteurs dans le domaine de la protection et de l'inclusion des enfants et jeunes talibés au Sénégal et au Tchad (notamment dans les zones d'intervention) ? Dans quelle mesure le projet a-t-il renforcé les capacités des acteurs (maîtres coraniques,

	marraines, enfants et jeunes talibés et mouhadjirines, élus locaux, COGEC, relais communautaires, parents et organisations locales) à prévenir et à répondre aux situations de violence, abus, exploitation, négligence des enfants ? Quelles actions concrètes, mises en œuvre dans le cadre du projet, ont pu contribuer à prévenir les risques de violence, d'abus, de négligence ou d'exploitation à l'encontre des enfants et jeunes talibés et mouhadjirines ? - Comment les cas de violence ou de risque de violence à l'encontre des enfants ont-ils été identifiés et gérés pendant le projet ? Des réponses adaptées, sécurisées et centrées sur l'intérêt supérieur de l'enfant ont-elles pu être mises en œuvre ?
Efficacité	- Quels ont été les principaux facteurs influençant la réalisation ou non des résultats/objectifs de l'intervention ? - Dans quelle mesure les activités du projet ont-elles permis d'atteindre au moins partiellement les résultats escomptés ? - Comment les stratégies développées contribuent ou non à l'inclusion des enfants et jeunes talibés / mouhadjirines ? - Dans quelle mesure le développement de synergies et de collaborations entre les partenaires et la mobilisation collective contribuent significativement à l'inclusion des enfants et jeunes talibés / mouhadjirines ? - En quoi les actions communautaires à savoir ateliers, causeries et écoute, formation professionnelle, animation à travers la lecture et l'écriture, les activités ludiques ainsi que les cours séculiers sont-elles susceptibles d'avoir un impact en termes d'inclusion pour les enfants et jeunes talibés / mouhadjirines bénéficiaires du projet ?
Efficience	- Est-ce que les moyens (financier, humain et logistique) mobilisés sont adaptés pour atteindre les résultats objectifs en temps voulu ? - Les résultats peuvent-ils être atteints avec des moyens plus économes par rapport aux options envisageables dans le contexte ?
Durabilité	- Quelles sont les mesures utilisées pour garantir que les effets positifs de l'intervention soient durables dans le temps ? - Comment renforcer la probabilité que les avantages de l'action se maintiennent sur le long terme ? - Comment un tel projet peut dans la tranche 2 contribuer à l'amélioration de la situation et à soutenir davantage l'inclusion des enfants et jeunes talibés ? - Dans quelles mesure les actions menées en termes d'accompagnement, de protection des enfants talibés et de formation professionnelle des jeunes talibés/Mouhadjirines sont-elles fonctionnelles et durables ?

	- Les cadres de protection mis en place sont-ils fonctionnels et efficaces pour prévenir la maltraitance, prendre en charge les victimes et promouvoir les droits des enfants, notamment les talibés ? Jusqu'à quel niveau les services techniques compétents ont été impliqués dans le processus ? - Quels sont les principaux facteurs de risque qui pourraient nuire à la pérennité des effets et résultats du programme ?
Genre	- Dans quelle mesure les aspects du genre ont-ils été pris en compte dans les différentes étapes du cycle de projet ? - Le projet a-t-il contribué à une amélioration de la prise en compte des besoins spécifiques des filles et des garçons dans les écoles coraniques ? - Quels sont les défis ou les bonnes pratiques relatifs à l'intégration du genre à prendre en compte dans la phase 2 du projet ? - Quelle a été la plus-value dans la sensibilité genre du programme entre le Sénégal et Tchad, et les améliorations à apporter ?
Partenariat	- Quelles sont les forces, faiblesses, opportunités et menaces de chaque partenaire ? - Comment le programme a-t-il développé des synergies avec les autres partenaires pour une meilleure efficacité dans la mise en œuvre ? - Comment le programme s'est-il coordonné avec les autres acteurs ? Les partenaires et acteurs communautaires sont-ils bien coordonnés pour adresser les risques de protection identifiés ? - Dans quelle mesure les partenaires contractuels ont-ils contribué à l'atteinte des résultats ? - Quelle a été l'appréciation des capacités techniques et organisationnelles des partenaires de mise en œuvre pour une réussite du projet ? - Les structures partenaires sont-elles complémentaires ou en situation de concurrence ? - Quels sont les défis liés au partenariat et comment le projet a-t-il pu ou pourrait-il y faire face ?
Participation des bénéficiaires	- Dans quelle mesure l'avis des enfants et jeunes talibés/Mouhadjirines, des maîtres coraniques et de la communauté en générale a-t-il été pris en compte tout au long du cycle de projet ? - Quelles idées venant des enfants ont été prises en compte dans le projet ? - Des mécanismes sûrs, confidentiels, et accessibles existent-ils pour que les enfants puissent signaler tout risque, préoccupation ou incident lié au projet, y compris en lien avec le personnel, les partenaires ou leur participation aux

	activités ? Quelles sont les bonnes pratiques et limites notées dans la prise en compte de leur participation et comment y remédier ? - Dans quelle mesure le programme a tenu compte des conditions d'une participation éthique et utile (sure, volontaire, inclusive, transparente, respectueuse, pertinente et responsable) ?
--	---

6 Méthodologie

Le prestataire devra proposer et décrire sa propre méthodologie pour répondre à l'objectif de l'étude, en tenant compte du temps et du budget disponible. Cependant, pour la conduite de cette évaluation, le SIF recommande une méthodologie basée sur une approche participative incluant les différentes parties prenantes avec une combinaison de méthodes quantitatives et qualitatives. Cette évaluation sera réalisée comme étant un exercice d'apprentissage et de capitalisation des acquis impliquant les bénéficiaires et les acteurs territoriaux et institutionnels impliqués dans la mise en œuvre du projet.

La démarche méthodologique devra s'articuler ainsi autour des éléments suivants :

- Collecte de l'information
 - **Revue documentaire** : le prestataire devra rassembler et analyser toutes les informations et tous les documents relatifs au projet TAWDE 2 (DTF, Rapports d'évaluation, rapports d'activités...) et les textes et documents nécessaires à la compréhension de son contexte. Les documents relatifs au projet TAWDE 2 seront fournis par le SIF.
 - **Entretiens exploratoires** (Interviews d'acteurs clés), visant à effectuer des entrevues semi-dirigées avec les autorités locales, les agents locaux dans les domaines concernés par l'étude ;
 - **Entretiens individuels, entretiens collectifs et Focus group**, le projet étant sous-régional, la zone d'intervention est constituée par des départements de Kaffrine (commune de Boulel et de Gniby) et de Pikine (Commune de Diamaguene SICAP Mbao) au Sénégal, du 7e et du 8e arrondissement de la ville de N'Djamena au Tchad. Le prestataire devra, au moins, visiter les zones susmentionnées et collectera des données, au moins, auprès des acteurs suivants : enfants et jeunes talibés/ mouhadjirines, Maîtres coraniques, associations de maîtres coraniques, Conseil Supérieur des Affaires Islamiques du Tchad, associations de mairaines, Ministères de l'Education Nationales (Sénégal — Tchad), Comités de protection de l'enfance.

La collecte de données se fera de manière anonyme et confidentielle. Le choix des critères de sélection des participants à l'enquête se fera de manière :

- A ne pas discriminer un groupe ethnique, culturel, social ou religieux de la population ;
- A ne pas discriminer selon la provenance géographique ;
- A ne pas discriminer, selon l'état de santé, le problème de santé des patients ;
- A ne pas discriminer sur base de l'âge ou du genre.
 - **Traitement et analyse des données** recueillies pendant la phase de terrain
 - **Rédaction puis présentation** du rapport provisoire pour validation en plénière
 - **Rédaction du rapport final** en intégrant les recommandations.

Le prestataire devra également garantir la confidentialité des données, obtenir le consentement éclairé des participants, et respecter les principes éthiques tout au long de la collecte, du traitement et de l'analyse des données.

7 Cadre de travail

La sélection des enquêteurs sera de la responsabilité du prestataire. Le recrutement d'évaluateurs locaux est fortement encouragé.

Le SIF sera le seul propriétaire des résultats de l'étude. Le prestataire aura rempli ses obligations envers le SIF une fois le rapport final de l'étude validé et remis en format électronique. Les données collectées lors de l'étude devront également être fournies.

8 Livrables

Le prestataire fournira les différents livrables dans les délais impartis en version française sous format électronique et/ou sur papier :

- **Une note de cadrage** : celle-ci aidera à cerner le cadre du travail, déterminer les grandes lignes et permettre au SIF de bien comprendre en amont la suite de l'étude afin de faire ses observations. Cette note de cadrage permettra en outre de faire une meilleure coordination entre les équipes du prestataire et les équipes du SIF (au besoin et si nécessaire) pour la bonne exécution de l'étude.

A l'issue de l'évaluation, le prestataire devra remettre :

- **Les outils de collecte des données** ;
- **Les comptes rendus des entretiens et ateliers** : tous les ateliers et entretiens avec les différentes parties prenantes ainsi que les communautés seront documentés et fournis au SIF à l'issue de l'étude.
- **Un rapport provisoire** : en français, il sera transmis au SIF, au plus tard 15 jours après le retour de la mission de terrain. Le SIF aura à son tour 5 jours pour analyser le document et transmettre ses commentaires.

- **Un rapport de l'atelier de restitution/validation des résultats provisoires :**
Un atelier sera organisé par le prestataire au bénéfice des cadres du projet du SIF ainsi qu'aux différentes parties prenantes et invités du SIF. Un rapport de cet atelier sera remis en même temps que le rapport final et le SIF y fera des retours en même temps que le rapport final.
- **Un rapport final :** en français, prenant en compte les observations.
- **Une synthèse de rapport final,** en français (de 3 à 5 pages), avec les objectifs de l'étude, le résumé des résultats et les recommandations sera produite et soumise avec le rapport final.

Les rapports provisoire et final comporteront au maximum 50 pages (hors annexes) selon la structure suivante :

- Page des titres ;
- Table des matières ;
- Introduction ;
- Contexte et justification de l'étude ;
- Méthodologie de l'étude ;
- Résultats détaillés de l'étude ;
- Recommandations ;
- Bibliographie ;
- Annexes

9 Durée de l'évaluation

La consultation (y compris la période de rapportage) portera sur 45 jours ouvrables. Le prestataire devra proposer un calendrier détaillé des activités, en cohérence avec cette durée.

En cas de retard concédé, la date de démarrage sera décalée afin de rester dans la durée de la prestation.

Durée	Activités	Responsable
01 jour	Briefing avec le SIF afin de s'assurer d'une compréhension commune et partagée sur les objectifs et les résultats de l'étude (discussion de la note de cadrage)	Responsable MEAL
02 jours	Rédaction et soumission d'un rapport de cadrage	Consultant
15 jours	Phase de terrain : collecte des données	Consultant
08 jours	Élaboration et soumission d'un rapport provisoire	Consultant
05 jours	Retour du SIF (sur le rapport provisoire)	MEAL (Équipe SIF)

01 jour	Atelier de restitution	Consultant
05 jours	Élaboration du rapport final et de synthèse et soumission	Consultant
05 jours	Retour du SIF (sur le rapport final)	MEAL (Équipe SIF)
03 Jours	Soumission du rapport final tenant compte des retours du SIF	Consultant

10 Budget de l'évaluation

En tenant compte des informations clés (nombre de bénéficiaires à enquêter, localités, les ressources logistiques nécessaires, production du rapport final), le prestataire devra fournir en plus de l'offre technique une offre financière **détaillée et réaliste**.

Modalités de paiement de la consultance :

Le paiement de la prestation sera versé en 3 tranches :

- Un premier acompte de 30 % du paiement total, à la signature du contrat et sur réception d'une facture d'acompte ;
- Un versement intermédiaire de 40 % à la remise du rapport provisoire ;
- Un versement final des 30 % restants à la remise du rapport final, après réception et validation de la conformité de la prestation globale par le SIF selon les critères définis par les termes de référence et sous réserve du paiement d'éventuelles pénalités de retard.

11 Profil du prestataire

La présente offre s'adresse aux bureaux d'études ou aux consultants indépendants. Cependant, les candidats doivent avoir :

- ✓ Une qualification (Bac+5) en économétrie, statistique, sociologie, socio-anthropologie ou formation similaire ;
- ✓ Une expérience d'au moins 5 ans dans la formulation, l'exécution, le suivi et l'évaluation des projets ou programmes de développement ;
- ✓ Des expériences sur la conduite d'évaluations externes de projet de développement ;
- ✓ Des expériences sur la conduite d'évaluations spécialisées sur les thématiques « éducation » et « protection » (une connaissance approfondie de la thématique talibé sera un plus)

- ✓ La maîtrise des méthodes et outils d'évaluation qualitative et quantitative, y compris la conception de questionnaires, l'analyse de données, la triangulation des sources et la rédaction de rapports
- ✓ Des ressources humaines expérimentées sur les études de terrain et disposées à se déplacer dans les localités concernées susmentionnées ;
- ✓ Des excellentes compétences analytiques, conceptuelles et rédactionnelles ;
- ✓ Des connaissances des zones d'intervention du projet (Sénégal — Tchad) ;
- ✓ Une très bonne connaissance des questions liées aux écoles coraniques au Sénégal et au Tchad ;
- ✓ Avoir le temps et la motivation pour mener l'étude dans le délai ;
- ✓ La maîtrise des langues locales des zones d'intervention est un atout.

12 Constitution du dossier de consultation

Le prestataire sera recruté sur la base des dossiers technique et financier constitués comme suit :

1. Offre technique : elle devra tenir compte des points suivants :

- ✓ La compréhension que le prestataire a de la mission ;
- ✓ La description détaillée de la méthodologie à mettre en œuvre ;
- ✓ Un avis sur les principaux sujets relatifs à la réalisation des objectifs de la consultation et des résultats escomptés ;
- ✓ La liste des activités proposées considérées comme nécessaires pour atteindre les objectifs de la consultation ;
- ✓ Les moyens techniques (les capacités techniques disponibles, la description explicite des outils et matériels nécessaires pour la consultation) ;
- ✓ Les moyens humains, les curricula vite détaillés des membres de l'équipe ;
- ✓ Les expériences dans le domaine et les structures de référence : travaux antérieurs (brochures, articles, documentaires) réalisés ;
- ✓ Les contacts de trois (3) structures de référence avec lesquelles le prestataire a déjà collaboré et réalisé des études similaires dans les trois dernières années ;
- ✓ Le calendrier prévisionnel, chronologie et durée des activités proposées : identification et répartition dans le temps des principales étapes de l'exécution de la prestation, en précisant notamment comment les résultats obtenus seront pris en compte dans les rapports ;
- ✓ Les coordonnées : nom et coordonnées du prestataire, raison sociale et relevé d'identité bancaire.

Un document d'évaluation de référence produit par le prestataire dans les dernières années devra être annexé à la proposition.

2. Offre financière :

L'offre financière devra intégrer les coûts détaillés de l'intervention en francs CFA toutes taxes confondues en tenant compte au minimum des éléments suivants :

- ✓ Coût des honoraires du ou des consultant-e-s (junior/sénior ; nombre de jours par activité et total) ;
- ✓ Frais de la tenue des activités de la prestation y compris l'atelier de restitution ;
- ✓ Frais de transport (voyages, logement, etc.) ;
- ✓ Autres frais associés à la mise en œuvre de l'évaluation ;
- ✓ Les offres devront être paraphées, tamponnées et datées ;
- ✓ Les offres devront comporter une période de validité de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres.

Le consultant inclura dans la proposition financière la BRS (taxe de 5 % sur les prestations à déduire et à reverser à l'Etat) ou la TVA — selon son régime fiscal, ainsi que tous les différents frais nécessaires à la bonne mise en œuvre de l'étude.

Afin que l'offre financière soit valide, merci de la présenter sous forme de devis avec toutes les informations utiles, notamment : en-tête avec vos coordonnées, date, client, signature, cachet, durée de validité de l'offre, etc.

13 Critères de sélection

Les propositions reçues seront évaluées sur les critères suivants :

- ✓ Compréhension des termes de référence et démarche méthodologique (techniques de recueil et de traitement de l'information, technique d'analyse, mode d'organisation du travail, etc.) ;
- ✓ Expériences du prestataire sur des études similaires ;
- ✓ Expériences sur la thématique talibé ;
- ✓ Équipe proposée (chef de mission, consultants associés) ;
- ✓ Disponibilité des consultants ;
- ✓ Connaissance de la zone d'intervention du projet ;
- ✓ Qualité de l'offre financière proposée ;
- ✓ Références pertinentes et récentes du prestataire sur la thématique talibé.

Le Secours Islamique France (SIF) est une organisation intervenant dans la protection de l'enfant. Par conséquent, tout acte de candidature emporte engagement à respecter la politique de sauvegarde de l'enfant adoptée par l'institution. Aussi, tout antécédent (action, coaction ou complicité) relatif à des comportements professionnels à risque sera une cause de rejet systématique du dossier du candidat en question. Des références approfondies seront demandées pour cette consultance.

Politique de Sauvegarde de l'Enfant à consulter ci-dessous :



Politique_de_Sauvega
rde_de_l_enfant_SIF_07

14 Méthode de dépôt de candidature

Les candidatures doivent être envoyées au plus tard le **15 octobre 2025 à 23h59**, avec pour objet « [Evaluation mi-parcours du Projet TAWDE 2] » à :

logistique.sn@secours-islamique.org ; recrut.sn@secours-islamique.org

Pour toutes questions concernant ces TDR veuillez contacter le responsable MEAL au : resp.meal.sn@secours-islamique.org